

académie
Montpellier

direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Hérault
éducation
nationale

Montpellier, le mercredi 02 septembre 2020

L'inspecteur d'académie,
Directeur académique des services de l'éducation
nationale de l'Hérault

à

Mesdames et Messieurs
les personnels enseignants du 1^{er} degré
du département de l'Hérault

s/c de Mesdames et Messieurs
les inspecteurs de l'Education nationale

Direction des Services
Départementaux de
l'Education Nationale
de l'HERAULT

SPE 1^{er} degré
Service
des Personnels Enseignants

Affaire suivie par
Florence BOUCARD

Tel : 04-67-91-52-72

courriel
ce.recspe34@ac-montpellier.fr

DSDEN de l'Hérault
31, rue de l'Université
CS 39004
34064 Montpellier
cedex 2

POUR DIFFUSION A L'ENSEMBLE DES PERSONNELS

OBJET : Procédure de dépôt et de transmission des candidatures à un poste à l'étranger pour la rentrée 2021 des enseignants titulaires du 1^{er} degré.

J'ai l'honneur d'appeler votre attention sur la note publiée au B.O. n° 32 du 27 août 2020.

Personnels concernés : Seuls les fonctionnaires titulaires du ministère de l'éducation nationale qui justifient d'un minimum de deux ans de services effectifs en tant que titulaire dans le corps pour lequel le détachement est sollicité peuvent se porter candidats.

Les candidats doivent télécharger par voie électronique sur le site de l'AEFE <http://www.aefe.fr> le dossier à utiliser selon les indications contenues dans la note de service du 06 août 2020.

J'appelle votre attention sur l'importance de respecter le calendrier prévisionnel de recrutement mentionné dans l'annexe I.

Christophe MAUNY

